



HAL
open science

La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle

Jean-Marie Seca

► To cite this version:

Jean-Marie Seca. La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle. Master. Seca Jean-Marie, Nancy, France. 2020, pp.22. hal-03000522

HAL Id: hal-03000522

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03000522v1>

Submitted on 11 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle

Jean-Marie SECA*

Résumé

Ce cours magistral sera articulé autour de deux parties. La première abordera les enjeux formatifs de l'usage des citations et des indexations dans les comptes rendus et dossiers permettant l'évaluation des étudiants (tant de licence que de master ou de doctorat). On essaiera de montrer comment la formation à l'écrit et à l'usage de la citation permet d'orienter les étudiants vers plus de rigueur, de maîtrise des contenus tout en favorisant certaines vocations pour les métiers de la recherche. Cette centration sur la citation transforme aussi la manière d'enseigner et d'évaluer. Dans la seconde partie, on se centrera plus spécifiquement sur l'analyse de la pratique de la citation dans les publications de recherche, chez les chercheurs et dans les institutions scientifiques. On s'appuiera sur des travaux critiques des indices de bibliométrie (facteur d'impact, h-index). Le but de ce texte est de décrire l'importance de la double définition de la notion de citation : « citer de façon professionnelle les sources », afin de maîtriser correctement la rédaction de l'état de l'art d'un thème de recherche, d'une part, et « être cité et en bénéficier dans sa carrière », de l'autre. Une caractérisation du métier de chercheur en sciences humaines sera complémentaiement proposée.

Mots-clés

Pédagogie, filiation, généalogie des concepts, professionnalité, impact factor, indices de citation, reconnaissance sociale, ontologie

* Professeur de sociologie, Université de Lorraine, Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales, EA 3478.

Introduction

On aimerait se prévaloir de la sentencieuse remarque de Søren Kierkegaard : « *La reprise est le pain quotidien, une bénédiction qui rassasie. [...] La reprise est la réalité, le sérieux de l'existence.* » (Kierkegaard, 1990, p. 67), comme exergue à ce chapitre afin de conférer à notre thématique une épaisseur philosophique et esthétique tout autant que scientifique. Plus on approfondit le sujet et plus on se rend compte de l'affleurement constant d'une relative mais évidente tragédie humaine, celle de l'emprisonnement de notre être dans le langage, derrière l'articulation des citations dans un discours. Jorge Luis Borges, dans *Fictions*, développe une nouvelle intitulée, « La Bibliothèque de Babel », où il est envisagé que l'univers tout entier est constitué sous la forme de grands rayonnages de livres, rassemblés dans des tubes hexagonaux innombrables et entrecroisés. Cette idée, déclinée de façon minutieuse, illustre, de façon saisissante et chatoyante, le statut ontologique du langage, de l'écrit et de la notion de citation.

« Je ne puis combiner une série quelconque de caractères, par exemple, dhcmrlchtdj, que la Divine Bibliothèque n'ait déjà prévue et qui, dans quelque-une de ses langues secrètes, ne renferme une signification terrible. Personne ne peut articuler une syllabe qui ne soit pleine de tendresses et de terreurs, qui ne soit quelque part le nom puissant d'un dieu. Parler, c'est tomber dans la tautologie. Cet inutile et prolix épitre que j'écris existe déjà dans l'un des trente volumes des cinq étagères de l'un des innombrables hexagones –et sa réfutation aussi (un nombre n de langages possibles se sert du même vocabulaire ; dans tel ou tel lexique, le symbole Bibliothèque recevra la définition correcte : système universel et permanent de galeries hexagonales ; mais Bibliothèque signifiera : pain ou pyramide, ou tout autre chose, les sept mots de la définition ayant un autre sens). Toi, qui me lis, es-tu sûr de comprendre ma langue ? L'écriture méthodique me distrait heureusement de la présente condition des hommes. La certitude que tout est écrit nous annule ou fait de nous des fantômes » (Borges, 1957, p. 100.)

Serions-nous, comme les membres de la Divine Bibliothèque, des citeurs à perpétuité ? Difficile de ne pas adhérer à cette vision de la réalité lettrée, tant l'ancienneté des mémoires scripturales mondiales nous dépassent et nous influencent continuellement ! Le travail du langage lui-même serait construit structurellement comme une citation. Il se développerait, à l'oral comme à l'écrit, par le suivi subtil d'innombrables possibles ramifications, comme une prise de conscience confuse des redites, références, influences reçues ou inconscientes et tautologies. Parler et donc aussi écrire sont des activités en liaison rhizomiques avec d'autres archives. Le langage est donc aussi une sorte de piège dont l'origine réside dans un bégaiement structural du sujet parlant. Cet art paradoxal de l'énonciation est développé autour d'une tendancielle répétition. Il se déroule, notamment et heuristiquement, à partir d'embrayeurs linguistiques comme les deixis. Ces formes vides que chacun peut utiliser à sa guise (« ici », « maintenant », « aujourd'hui », « je », « tu », « il ») permettent la prise de parole et le devenir parlant d'un sujet social. Elles autorisent une prolongation des discours à l'infini mais aussi une sorte d'ivresse narcissique favorisant l'appropriation de dispositifs de croyance. Ces formes déictiques sont ainsi les pierres angulaires de phénomènes de projection vers des fictions. La première fiction, la plus sidérante que nous fait découvrir la langue, est le « je ». Cette possibilité de se diriger vers des fictions est bien résumée par la fameuse formule d'Émile Benveniste : « Est je qui dit "je" ». Cette tendance linguistique favorise l'investissement dans des ontologies (le « moi », « le prolétariat », « la masse », « Dieu », « la nature »)

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

que l'on fait parler en ventriloque, avec aplomb, sans trembler (Dufour, 1988 et 1990). Parler, c'est se reciter à défaut de réciter. C'est évoluer entre les formes convenues et l'innommable, par les bénéfices de la double articulation du langage, chère à Martinet. Ce voyage-là rend possible la mise en forme de la pensée et sa transmission tout en empruntant à ce qui a déjà été dit. Lire, c'est découper, prélever, retenir des fragments et des citations. Écrire est une aptitude, découlant de la parole mais assez séparée/abstraite, embrayée à des suites de citations plus ou moins autoréférentielles. L'autoréférence dans les prises de paroles et les écrits (le fameux « penser par soi-même », assénés aux jeunes lycéens par certains enseignants à la courte vue) est d'ailleurs souvent illusoire et elle s'offre usuellement comme « pensée originale », ignorant ses sources. Nous avons déjà travaillé sur ce besoin d'affirmer son « soi » et une « identité » dans les cultures artistiques (Seca, 2008).

Si l'on s'appuie sur cette assomption du déictique « je », le mode d'écriture d'un volume de thèse ou d'un mémoire en est mieux éclairé. En effet, on déconseille, en France, d'utiliser le « je » au profit d'une forme impersonnelle et objectivée. Certains étudiants bravent cette règle assez convenue de la rédaction académique française. L'usage intempestif de la première personne du singulier leur assure une fonction de réassurance. Il entretient parallèlement leur sentiment de « mieux pouvoir formuler leurs idées » à partir d'un cogito descriptif du sujet écrivant, comme si, en s'accrochant à un « je », ils ressentiraient mieux l'écriture et la défense de leur argumentation. Bien que la première des citations soit « je », cette propriété commune, universellement partagée, rabat largement les prétentions narcissiques de chacun d'entre nous. Peut-être que ce « mieux-être » de certains étudiants, lié à l'usage du « je », est associé à une fonction génératrice d'énergie énonciative et d'invention de l'activité de citation. La création et l'assomption de ces prothèses auraient alors un effet dynamisant et projectif. Ces deixis sont ainsi les pierres angulaires de phénomènes de projection vers des fictions. Il faudrait cependant tenter d'éviter, dans l'écriture, d'un côté, la figure prétentieuse des énonciateurs de vérités pure « venant de soi », agités par une mystique essentialiste de leur propre identité, et, de l'autre, les suiveurs scrupuleux, peu dialectiques et écervelés de panneaux indicateurs bibliographiques, renvoyant à la figure tant moquée de l'autodidacte dans *La Nausée* de Jean-Paul Sartre. Dans ces deux cas, il n'y a pas de ressassement ni de méditation à partir de dires autres. Le lecteur est absent. L'écrivain se tarit ou ânonne. Les livres sont au mieux des occasions de répéter vaguement des contenus.

On abordera, dans ce chapitre une suite de thématiques historiques, épistémologiques, ainsi que des enjeux formatifs de l'usage des citations et des indexations dans les comptes rendus et dossiers permettant l'évaluation des étudiants. On essaiera d'indiquer comment la formation à l'écrit et à l'usage de la citation, dès la licence en sciences humaines, permet d'orienter les étudiants vers plus de rigueur, de maîtrise des contenus tout en favorisant certaines vocations pour les métiers de la recherche. Cette centration sur la citation transforme aussi la manière d'enseigner et d'évaluer. Commençons d'abord par un bref historique de l'art de citer autrui.

1. La longue histoire de la notion de citation et la vie citationnelle de l'écrit

« Il y a citation lorsque sont reproduits exactement des textes ou des paroles qui ne sont pas du narrateur lui-même. Les guillemets garantissent, tant pour la forme que pour le fond, l'authenticité des propos qu'ils encadrent » (Gouriou, 1990, p. 63). Les premiers écrits Grecs étaient en *scriptio continua* (sans espace entre les mots). Dans le meilleur des cas, ils recelaient très peu de ponctuations ou de signes divers de

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFRC Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

monstration. Cependant, à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ, on repère l'usage de points ou de deux points, en marge, pour marquer une scansion plus ou moins forte. Dans d'autres cas, une marque sur le côté, sous la forme du chevron (diplé ou διπλή **en grec ancien**) signalait des citations. L'a-linea (ancêtre de l'alinéa contemporain), un autre signe sur la marge, indiquait les changements de paragraphe...

Notons que les virgules, comme moyens de distinction des citations, commencent à être utilisées dans des textes du XI^e au XVI^e siècle : le terme italien pour « guillemet » est d'ailleurs, encore de nos jours, « *virgoletta* » qui signifie « petite virgule ». Une autre manière de citer jusqu'au XVII^e siècle, était d'énoncer, par des marqueurs linguistiques au sein du texte, de qui on rapportait ou tenait un dire (« comme le dit X » ou « selon les dire d'untel ») ... Les guillemets ne furent inventés qu'entre le XVI^e (1527) et le XVII^e siècle (1622). Sont-ils attribués, à tort ou à raison, à l'imprimeur Guillaume Le Bé (1622) ? L'origine supposée du patronyme est restée dans le substantif français : « guillemets ». Les modes de citation finissent alors par se fixer. Ils sont ainsi le résultat progressif d'une lente normalisation. Se figent graduellement des modes scripturaux, des procédés de mémorisation, de découpage, de structuration des écrits, d'aide à l'écriture et d'accès à la lecture. Là aussi, comme pour d'autres techniques, il y a une attentive et continuelle coopération sociale, au sein de professionnels de l'édition et avec des créateurs. Il y a concertation raisonnable pour parvenir à la transmission d'informations structurées, conventionnellement et intertextuellement reliées. Quand on enseigne la forme écrite et les manières de citer, on ne fait que contribuer à cette concertation collective au long cours.

Il est fondamental de faire prendre conscience de cette vie du texte par son exposition. Quand j'ai essayé de faire publier mon premier livre, en 1988, j'avais rencontré, dans ma prospection, une éditrice d'une grande maison parisienne qui m'avait montré avec fierté le texte d'un jeune écrivain de banlieue qui avait réalisé son récit sans aucune ponctuation ni majuscule, ni aucun mode d'exposition de son texte. Et ce fut elle qui rendit le livre communicable et lisible en y insérant la ponctuation, des éléments de différenciation et de scansion, en se basant sur l'intuition de ce qui était vaguement représenté dans l'écrit original et en devinant le texte à devoir rendre¹. Elle fit œuvre de création en rendant ce livre possible. Mais est-ce que le premier « auteur » en a eu conscience ? Les premiers Grecs et certains contemporains se rejoignent dans leurs expérimentations scripturales archétypales. Mais au-delà de l'anecdote, cette totale indifférence à la forme typographique de l'auteur initial, aidé par une éditrice, dénote une sorte de solipsisme de l'écriture qui apparaît soit profondément antipathique à certains qui multiplient les efforts pour communiquer de leur mieux et avec une vraie intention de transmission, soit très sympathique pour des intellectuels, en manque d'idée, à la recherche d'une soi-disant pureté expressive qu'ils pourront reformuler/traduire à leur manière (voir Sapiro, 2007).

Pourtant, la citation constitue un moyen de prendre la forme au sérieux.

« La citation est un corps étranger dans mon texte », affirme Antoine Compagnon qui ajoute : « parce qu'elle ne m'appartient pas en propre, parce que je me l'approprie. Aussi, son assimilation, de même que la greffe d'un organe, comporte-t-elle un risque de rejet contre lequel il faut me prémunir et dont l'évitement est l'occasion d'une jubilation. La greffe prend, l'opération réussit : je connais la satisfaction

¹ Le problème est alors analogue à celui de la traduction (Berner et Milliaressi, 2011 ; Ricoeur, 2004).

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFRC Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

de l'artisan consciencieux lorsqu'il se sépare d'un produit fini qui ne porte pas trace de son labeur, de ses interventions empiriques. C'est aussi, autrement engageante, la jouissance du chirurgien quand il inscrit son savoir, et son savoir-faire, sur le corps du patient : le talent du chirurgien s'apprécie à la propreté de son travail, à la joliesse de la cicatrice dont il signe et authentifie son œuvre. La citation est une chirurgie esthétique où je suis à la fois l'esthète, le chirurgien et le patient : j'épinglé des morceaux choisis qui seront ornements, au sens fort que l'ancienne rhétorique et l'architecture donnent à ce mot, je les ente sur le corps de mon texte (comme les paperolles de Proust). Le bâti doit disparaître sous la finition, et la cicatrice elle-même (les guillemets) sera un agrément supplémentaire » (Compagnon, 1979, ek². 555).

L'art de la citation fait comprendre qu'il existe une *discipline des idées* et un *devoir de respect* de l'articulation de leur provenance. Ne dit-on pas qu'il faut « articuler » quand on parle en public ? N'est-ce donc pas la même chose pour la citation qui peut aussi être définie comme le *versant scriptural* - *mais surtout sémantique car bien citer donne du sens- de l'articulation vocale* ? Mais le phénomène citationnel ne s'arrête pas là. Il donne très probablement lieu à des effets paradoxaux, générateurs d'inventions. Quand on lit les principaux spécialistes de la créativité (voir Abric, 2003), dont le fameux Alex Osborne, inventeur du *brainstorming*, on apprend qu'une des meilleures manières d'innover est justement de « s'inspirer le plus possible des idées émises par d'autres », en procédant par association et en se livrant à une relative dérive d'images suggérées ou de mots évoqués. C'est ce que conseille d'ailleurs Gilles Ferréol au début de son livre sur *La Dissertation sociologique* lorsqu'il propose notamment les « schémas heuristiques », fondés sur les arborescences quasi associatives d'idées et les « techniques de ramification », pour construire le plan à rédiger (Ferréol, 2000, p. 30). La procédure associative et de *brainstorming*, au sens large de ce mot, permet d'être parfois dérouté hors de ses modes de représentations majoritaires ou trop prévisibles, tant par le contact avec d'autres systèmes conceptuels ou notionnels, que par le hasard. Dans ce dernier cas, celui de l'effet du hasard, c'est la notion de « *sérendipité* » ou de « *trouaille heureuse* » qui est mise à l'honneur. Ce dernier processus, est d'ailleurs proposée par Osborne, puis reprise par Robert K. Merton et analysé par Audrey Valin pour décrire les pratiques d'invention (Bourcier et Van Andel, 2011 ; Merton, 2006 et 1965 ; Osborne, 1965 ; Valin 2013).

Il y a une pédagogie par la discipline de la forme et donc de la citation. Elle est donc loin d'être sclérosante si on sait la mettre en œuvre. La citation et ses ramifications ne pèsent que si on les considère comme « pièces rapportées » ou « passages obligés », n'inspirant rien ni aucun souffle de la pensée. Or, une citation doit susciter une réflexion suivie et être requise par l'écrit et son développement. Elle marque le lecteur, selon Antoine Compagnon. La lecture est un processus de gestion plus ou moins consciente des citations qu'inspire le texte. Ce processus va, selon ce sémiologue, de l'*ablation* (découpe, choix d'extraits) au *soulignement*, à l'*accommodation* (mettre le texte et les extraits dans son mode de pensée) et à la *sollicitation* (affleurement du plaisir de filer le texte lu) : « *la citation répète, elle fait retentir la lecture dans l'écriture : c'est qu'en vérité, lecture et écriture ne sont qu'une seule et même chose, la pratique du texte qui est pratique de papier. La citation est la forme originelle de toutes les pratiques du papier, le découper-coller, et c'est un jeu d'enfant* » (Compagnon, 1979, ek. 472). Et d'ajouter : « *L'essentiel de la lecture est ce que je découpe, ce que j'ex-cite ; sa vérité est ce qui me plaît, ce qui me sollicite. Mais comment les faire coïncider ? La citation est l'illusion d'une coïncidence entre la sollicitation et*

² Le sigle « ek. » désigne le découpage d'emplacements d'écrits sur Kindle.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

l'excitation [...]. Bienheureuse citation ! Elle a ce privilège, parmi tous les mots du lexique, de désigner, tout à la fois, deux opérations, l'une de prélèvement, l'autre de greffe, et encore l'objet de ces deux opérations, l'objet prélevé et l'objet greffé, comme s'il demeurerait le même dans différents états [...]. Il y a une dialectique toute-puissante de la citation, l'une des vigoureuses mécaniques du déplacement, plus forte encore que la chirurgie. Mais c'est le propre des actes d'écriture, ou du langage, qu'ils autorisent la confusion des contraires ou des contradictoires, qu'ils dissolvent les frontières dans une transaction métonymique. Ainsi, l'opposition majeure qui s'évanouit dans le vocabulaire de l'art d'écrire est celle du vide et du plein, du contenu et du contenant, du potentiel et de l'actuel » (ibid., ek. 499-505).

Donc, la pratique lue et écrite de la citation permet de parvenir à une « vision » qui résulte d'une lecture au sens précédemment défini. Cette « vision » procède par association, métaphore, errance, erreur et par sauts. Le but de toute méthode de créativité est ensuite de revenir à soi ; mais ce soi réflexif est alors renouvelé et revitalisé dans ses inspirations et ses modes de raisonnement, chargé de sollicitations, de soulèvements, de morceaux découpés, d'ablations plus ou moins gentiment opérées et marquant une mémoire qui fait son œuvre et qui œuvre. Une pensée ainsi émerge peu à peu de ce nomadisme intellectuel (Maffesoli, 1997). Le travail sur la citation crée, en effet, une germination intellectuelle, greffée autour de l'idée du travail bien fait. Il est probable aussi que la citation nous travaille tous, dans l'essai, le roman comme dans la thèse à développer dès qu'une passion du texte apparaît : « *Bricoleur, l'auteur fait avec ce qu'il trouve, il monte en épingle, il ajuste ; c'est une petite main. Il entreprend, tel Robinson échoué sur son île, d'en prendre possession en reconstruisant sur les débris d'un naufrage et d'une culture* (Compagnon, ek. 590).

2. L'amnésie plus ou moins intentionnelle de certains écrivains

L'une des premières erreurs, parfois indices de naïveté, des « écrivains » néophytes de la citation, est de se contenter d'associer un auteur à une notion sans chercher à en approfondir l'origine et la généalogie. Cette facilité est inévitable quand on doit aller au fait et mentionner, par une indexation rapide et incidente, tel ou tel concept comme relevant de ce qui est su, admis par la communauté de référence et non contesté. Le réflexe d'écrire à partir de vérités scientifiques, reconnues par tous, fait partie du travail quotidien dans les sciences. Bruno Latour et Steve Woolgar qualifie ce type d'inscription littéraire scientifique d'« énoncé de type 5 ». Passons sur les énoncés de type 4 et 3 qui sont des variantes de l'inscription littéraire scientifique dans les sciences dures. En sciences sociales, ces types d'énoncés sont assez rares mais il en existe en linguistique, en socio-économie, en démographie, en sociologie de l'emploi ou de la pauvreté, ou en psychologie expérimentale. Dans notre secteur d'activité, nous en serions à travailler autour d'énoncés de type 2 ou 1 (plus factices et conversationnels) dans la classification de ces sociologues des sciences.

« Plus précisément, les énoncés de type 2 sont ceux qui contiennent des modalités où l'on insiste sur la généralité des données dont on dispose (ou non). Les relations de base sont ensuite imbriquées dans des appels à "ce qui est généralement connu" ou "ce qu'on peut raisonnablement penser dont il s'agit". Dans les énoncés de type 2, les modalités prennent parfois la forme d'hypothèses possibles qui doivent être habituellement testées par des recherches ultérieures, afin d'élucider la valeur de la relation étudiée » (Latour et Woolgar, 1996, p. 77.)

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

Le problème de nombreuses recherches en sciences sociales est qu'elles tentent de se mouler dans les énoncés de type 5, 4 ou 3 sans pouvoir y parvenir. On assiste alors à une fétichisation de la connaissance qui peut conduire à l'idéologie (discours de justification de l'institution ou d'une pratique) alors que dans les sciences expérimentales (physique, biologie, chimie). Ces énoncés, assez bien reliés, permettent de progresser vers la découverte de faits et de différencier « découvertes » et « confirmation d'un fait précédent ». Les effets de la fétichisation scientifique imitative, prenant les énoncés de types 1 ou 2, pour ceux de types 5 ou 4, sont ainsi parfois destructeurs ou au moins déstabilisants. Mais revenons à la naïveté des citeurs en herbe d'énoncés de type 2, maquillés en énoncés de type 4 (ou 5). Cette naïveté résulte de la bonne foi accordée aux supposés auteurs d'une notion ou d'un concept, qui font mine d'oublier le chaînage et l'inscription d'une pensée dans un ensemble antérieur. Beaucoup d'entre nous oublient la métaphore de John of Salisbury – 1159-, reprise Robert Merton, selon laquelle nous serions assis sur les épaules de géants, un peu comme le jeune enfant porté par le héros du roman, *Le Roi des Aulnes*, de Michel Tournier. L'enfant, dans cette dernière fiction, est, après de longs périples, déposé sur la rive et le héros meurt après avoir accompli son destin de sauveur. Toujours est-il qu'il y a de nombreux termes d'usage courant dont la paternité est arbitrairement confiée à tel ou tel auteur et beaucoup d'entre ces derniers tentent de se mouler dans les habits neufs de l'empereur qu'on leur transmet brusquement.

L'un de ces fameux termes est « habitus ». Ce dernier mot fait partie de la sociologie dite « bourdieusienne », à tel point que le réflexe conditionné de certains débutants est d'aller directement à la rubrique « Bourdieu » lorsqu'ils s'emparent du mot « habitus ». Tout se passe comme si ce dernier terme recevait son authenticité et sa valeur incontestée par la citation du fameux sociologue constructiviste français et de ses successeurs. Signalons en passant que Bourdieu se réclame du constructivisme mais ne cite pas Peter Berger et Thomas Luckmann qui ont contribué à la fondation du constructivisme (Berger et Luckmann, 2003). Si on en saisit mieux la genèse et les significations, le terme « habitus » permet de voyager dans des contrées conceptuelles très diverses et anciennes (Aristote, Hérodote, Ibn Khaldūn, Saint-Thomas d'Aquin, Montesquieu, Erwin Panofsky plus récemment). Bien entendu, les sociologues d'inspiration bourdieusienne vont arguer que la théorie de Bourdieu « éclaire » la notion d'habitus (Héran, 1987). D'autres proposeront de voir une « parenté de pensée » entre l'approche de Saint-Thomas d'Aquin et le sociologue structuraliste français (Rist, 1984). Nous ne trancherons pas dans un tel débat. Mais il est plus usant de constater le pullulement notionnel autour de ce que l'habitus signifie : « symbole », « représentation sociale », « imaginaire », « structure idéologique », « thème », « entéléchie », etc. Retenons cependant qu'il y a une généalogie de la notion et qu'il ne faut jamais tenir pour acquis des enseignements trop succincts glanés ici et là dans des articles de journaux lus rapidement ou des discussions passionnées. Remonter à Hérodote ou Saint-Thomas d'Aquin permet de saisir l'origine philosophique de cette notion qui est susceptible de recevoir un traitement théorique différent de celui qu'on lui attribue au premier abord. Elle nous indique aussi que la réflexion sur les liens entre « mode de pensée », « éthique », « valeur » ou « normes » a une longue histoire au moins aussi ancienne que l'histoire comme discipline. On restitue alors la pensée sur l'habitus bourdieusien dans une filiation de sociologie de l'esprit (Pharo, 1997) et des représentations sociales (Moscovici, 2013 ; Seca, 2010).

3. L'obsession mystique de la pensée « venant de soi »

Diverses conversations avec certains interlocuteurs non universitaires, de toutes origines, et parfois de mondes artistiques, mystiques ou des salons mondains contemporains indiquent l'existence de « Rambo de l'intellect ». Comme le héros du célèbre film, ils se pensent seuls face à l'adversité des idées ; ils font comme si la vie de la pensée ne dépendait que de leur propre lumière intérieure et de leur force morale. Ils sont donc persuadés qu'il existe une « pensée pure » et une vision intuitionniste de la création. Pour les romans ou la poésie, cela peut très bien marcher, si les auteurs ont un certain talent pour fondre dans leur névrose, les influences culturelles et mythologiques reçues en un écrit bien ficelée, comme dans le dernier livre d'Emmanuel Carrère, *Le Royaume*³. Mais certains d'entre eux se sentent ensuite en droit d'émettre des jugements sur le monde académique vu comme gauche et artificiel. Ils expriment alors une sorte de mysticisme, parfois même une attitude de médiumnisme et de « divination ». Ils développent implicitement une épistémologie de la supposée pureté originelle de l'esprit qui est alors raccrochée au superbe wagon de l'âme. Dans ce mode de pensée, les universitaires et autres lettrés ne seraient que des imitateurs ou, au mieux, des « singes citeurs savants » passant leur temps à se référer à d'autres auteurs parce qu'ils n'auraient d'idée propre, donc inspirée par le divin ou des muses. Les psychologues des foules reprochaient aux masses elles-mêmes de ne pas avoir d'idée propre autre que suggérée (Le Bon, 1895 ; Moscovici, 1981). Les universitaires seraient ainsi, dans cette vision fascinée, des « foules admiratives » imitatives ressassant sans originalité des poncifs. Cette posture solipsiste, proche d'un spiritualisme mystique, et anti-intellectualiste est une des modalités de la pensée antisystème (François, 2013). On peut évoquer notamment l'activiste américain Jerry Rubin qui, dans son fameux, *Do it. Scénarios de la révolution* rejetait l'université en la décrivant comme une pyramide d'individus soumis et sans invention (Rubin, 1973). Cette accusation va encore plus loin : la « vraie pensée » aurait, aux yeux de ces personnalités « anti » ou « hors-système », une authenticité *surtout à partir du moment où elle n'est pas institutionnellement inspirée, donc ni lue ni appuyée sur des livres*. On se retrouve bien alors face à des univers troubles, portraiturés magistralement par des écrivains d'avant-guerre, comme Ödön von Horvath (1938, *Jugend ohne Gott*) ou Elias Canetti (1935, *Die Blendung*). Le rejet de la citation se transmue alors en violence pure. Cette attitude puiserait ses sources dans une illusion d'auto-engendrement (illusion sataniste) ou d'inspiration divine (mysticismes). Il y aurait alors une fine marge entre « divination » et « pensée », « créativité personnelle » et « émergence d'une réflexion méritant d'être exprimée », entre « désir d'indépendance » (refus d'être influencé) et « psychopathologie ». Tout le reste (inspiration influencée, retour aux anciens, généalogie, archéologie, philologie, inspiration, ablation, soulignement, accommodation, sollicitation) serait vu comme une « perte de temps » et donc comme superfétatoire. Fondamentalement, les constituants de cette « pensée pure » se réduisent à des « fondements intuitionnés et sensibles » ou bien à une « mystique en contact avec des entités surnaturelles » qu'on peut retrouver en creusant en soi, si « on en a la force ou le cran ». Il s'agit donc d'une attitude volontairement obscurantiste qui voisine, parfois mais pas toujours, avec une posture élitaire et exclusive, de type totalitaire, ayant conduit, par exemple, à l'Inquisition, aux populismes ou bien aux « fous de Dieu » contemporains qui ont la particularité de « délirer/déformer » les citations des textes du dogme ou de le prendre en pied de la lettre. Penser qu'on peut lutter contre cette forme de refus de

³ Birnbaum Jean et Leyris Raphaëlle, « Emmanuel Carrère : "Le 'je' exprime une forme d'humilité" », *LeMonde.fr*, 10 octobre 2014.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFRR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

l'autre, en faisant correctement son travail de citation peut sembler aberrant. Mais c'est bien tout le thème du fameux roman *Le Nom de la Rose* d'Umberto Eco.

Au fond, ces mystiques de l'autocitation pensent avoir raison en méprisant les lecteurs attentifs, qui sont vus comme en errance, gobant des phrases d'autrui et les méditant pour couvrir leur propre « vide mental » et leur béance créative. Ces intuitionnistes prétendent parfois et paradoxalement écrire des livres. Ce qui est un comble. De plus, certains de ces expérimentateurs mystiques défendraient aussi l'idée que les « penseurs de la rue » auraient plus de substance cognitive et réflexive, entre idéologie intuitionniste, ethnométhodologie et néomarxisme gramscien de bon aloi. On pourrait alors parler d'un « retour au peuple » et à ses lumières « naturelles » ou de l'écoute puissante d'« intellectuels organiques », exprimant une naturalité expressive et une logique sociale « évidente ». Sous le couvert de cette exigence apparemment innocente, pétrie de bon sens, nous entrons ainsi, de plain-pied, dans une sorte de moralisme de la reconnaissance d'identités niées et opprimées, n'ayant pas assez de considération publique. Ce « victimisme » interpelle directement notre profonde culpabilité d'intellectuels auto et hétéro perçus comme agents volontaire ou non d'un « colonialisme destructeur⁴ ». Beaucoup d'universitaires se sentent tenus de faire un grand *mea culpa* face à la prolifération de penseurs autocentrés⁵ qu'ils soient humoristes, rappeurs, essayistes, romanciers en herbe, poètes fous, mystiques ou chaman. Les espaces de faible ou de non-citation et de négation de l'académie⁶ sont innombrables. On s'étonnera toujours d'observer comment un univers tant critiqué et moqué peut encore survivre et avoir une relative emprise sociétale. Mais il y a de quoi être en alarme car les signes d'une *université du désastre*, pour reprendre le mot de Paul Virilio, sont bien là (Virilio, 2007). Et il y a fort à parier que les tendances au dévoiement de l'académie seront de plus en plus fortes et puissantes. La déroute ne proviendrait pas de ceux qui la critiquent de l'extérieur mais de ceux qui relaient cette posture ambiguë à l'intérieur de l'institution.

D'autres formes d'autocitation proviennent enfin de générations pressées qui veulent passer par-dessus les barrières de la hiérarchie des savoirs, de la progression humble et des structures de reconnaissance instituées. Un exemple ? Les heureuses initiatives de doctorants qui fondent des revues pour pouvoir instituer une légitimité de leurs travaux doctoraux. Ils reçoivent souvent le soutien d'enseignants-chercheurs. Mais le but secret de ces chercheurs en devenir est avant tout de s'autociter et de se démarquer par une conduite de recherche d'incomparabilité sociale (Lemaine, 1974). Est-ce alors si louable d'écarter discrètement des précurseurs, en se désignant soi-même comme innovateur et d'accaparer un terrain de recherche émergent ? La gloire vient de la proclamation, donc là aussi, d'une citation publique de soi. Rien ne sert de découvrir, il faut se faire citer à point. La maxime « Publish or Perish » n'a jamais été aussi pertinente que pour les activités de ce type qui, bien qu'étant très sympathiques, expriment une fureur de reconnaissance sociale qui se passe d'hommages aux anciens.

⁴ Ici, l'attitude « coloniale » serait une disposition à la domination qui s'appliqueraient aux pauvres, aux minorités européennes tout autant qu'à celles des anciennes colonies dans une généralisation hâtive et plaintive.

⁵ On n'ignore évidemment pas que, dans ces univers, les acteurs s'entre-citent beaucoup. Les mondes de ces professionnels et artistes sont cependant constitués de baronnies et de relations hiérarchisés par affinités charismatiques et mondaines, empêchant le dérouler d'une pensée qui se reprend elle-même et s'autocritique, comme dans les écrits académiques, dont la qualité est augmentée par une mise en référence hypertextuelle complexe.

⁶ Et qui pourtant y pullulent.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuillon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

C'est bien alors un univers de l'autoréférence partagée en groupe de chercheurs émergents (doit-on dire « tribu » ?).

4. Pédagogie du projet et évaluation par l'usage des archives et de l'analyse antiplagiat

La pédagogie de la citation est roborative. Elle permet de remettre dans l'ordre le sens des exposés. Elle fait travailler malgré soi car, on l'a vu, le tourment du langage et de ses figures d'autoréférence de citations perpétuelles, enchaînées à un soi fictif fonctionnant comme attracteur psychique et sémantique, nous donne du fil à retordre. Mais la pédagogie de la citation est aussi bien utile dans l'enseignement si on l'active dans des pratiques spécifiques. Tout d'abord, la formation à la citation est une nécessité à l'ère de l'internet où prolifèrent toutes sortes d'archives et de plagiat tendanciel⁷. Les objectifs d'évaluation sont traditionnellement et étonnamment décrits, en France, comme si Internet n'existait pas et donc comme étant ceux du *devoir sur table pour tous et dans des conditions égales de passation* (sous la forme « dissertation », « tests de mémoires », « exercices et problèmes à résoudre », « commentaire » « résumé », etc.). La finalité des exercices surveillés en classe est l'égalité de tous devant l'examen et l'évaluation de la capacité à répondre, en temps limité et sous conditions de travail homogènes, à une question identique pour tous. Le temps de l'intériorisation des savoirs et de leur assimilation est alors très faiblement exploré et vérifié. En tous cas, ce type d'évaluation n'encourage pas le ressassement qui est, après la sollicitation, la pierre angulaire de la lecture et du travail que la citation engendre chez l'intellectuel et l'étudiant. On suppose, après les phases d'examen sur table (qu'ils soient terminaux, en contrôle continu ou oral), que la bonne évaluation reflète une maîtrise et une connaissance d'un domaine. On fait mine d'ignorer que ces données vérifiées sur le moment seront vite oubliées.

Dans ce contexte, les notes ne sont pas un instrument de communication et d'aide à l'orientation des élèves et d'édification d'une pédagogie différenciée, prenant en compte le *feedback* des évaluations pour guider, par petits pas, ceux qui sont sur le bord du chemin. L'évaluation et l'attribution rituelle de notes sont plutôt des moyens de marquage des catégories d'élèves qui sont érigées en cohortes reflétant l'idéologie de l'excellence. Ils constituent aussi des dispositifs de réassurance professionnelle des enseignants qui se disent qu'ils ont accompli leurs tâches en rendant des listings (de notes). Ils confirment dans leur vision du monde toutes les autorités administratives et traditionnelles de France qui s'appuient sur le rituel des examens pour se dire qu'il y a une vraie matérialisation d'un travail prétendument bien fait et du bon fonctionnement du système. Bref, vous connaissez par cœur ce genre de critique mais bien que tout le monde sache cela, personne n'agit ni ne bouscule ce sacro-saint dispositif collectif de réassurance. Les seules victimes sont ceux qui mériteraient d'avoir une aide et qui ne l'ont pas.

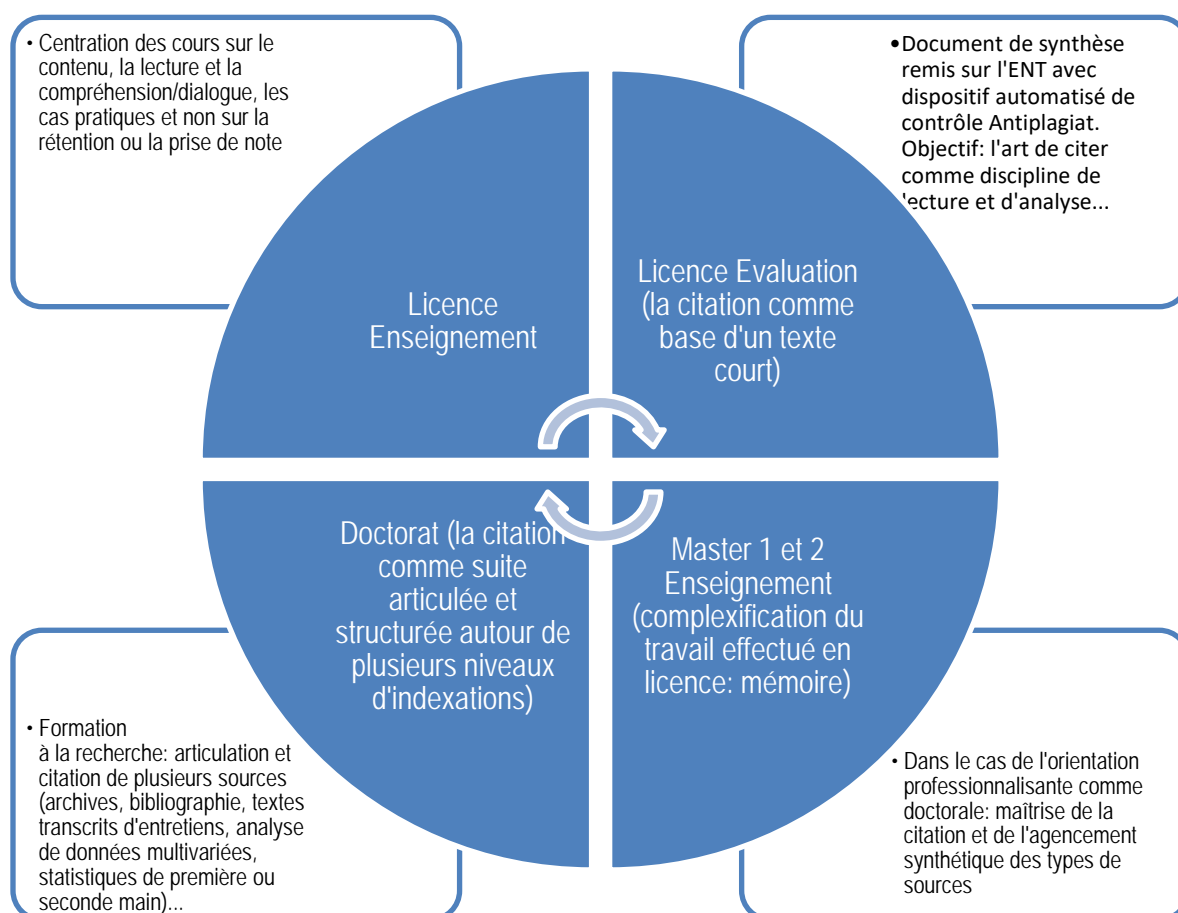
Ce problème ne serait soluble que collectivement, par exemple, par des décisions courageuses comme celle de ne pas mettre de notes aux élèves afin de centrer le travail sur le contenu jusqu'en Quatrième ou en Seconde, en plus d'orienter le baccalauréat vers la préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur plutôt que d'en faire un instrument de sélection. Il faudra assouplir les dispositifs dits de « pré-orientation », dès la Seconde, qui font des lycées des « parcours du combattant »

⁷ Sloterdijk Peter « Le Pacte de non-lecture », *Le Monde*, dimanche 29-lundi 30 janvier 2012, p. 17 (traduit de l'allemand par Olivier Mannoni : Texte extrait d'un discours prononcé en novembre à l'université de Bayreuth, lors d'une conférence consacrée à l'éthique scientifique et à la propriété intellectuelle : https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/28/le-pacte-de-non-lecture_1635887_3232.html.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

éprouvants et démotivants pour des élèves qui ne seraient pas murs ou prêt « à temps ». L'ascenseur social et culturel du système éducatif est donc faussement bien huilé et surtout pas ascensionnel. Ses pannes se traduisent, par exemple, par le chiffre d'un million neuf-cent mille jeune de 15 à 29 ans sans emploi ni formation ou neuf-cent mille inactifs découragés de tout (Minni et Pommier, 2013 ; Cahuc *et al.*, 2013). Qui regarde avec franchise et honnêteté de tels chiffres ? Le gâchis social et intellectuel généré par tout cela est innommable, avec l'assentiment ou le refoulement de nombreux co-acteurs éducatifs. Une éducation à la citation procéderait alors d'une pédagogie du contenu et de la jubilation partagées face à ces savoirs (qu'ils soient mathématiques, scientifiques ou littéraires) dans une ambiance de progression vers des filières assumées positivement et non parce qu'elles sont élitistes ou sources de distinction sociale.

Pour favoriser la pédagogie de la citation, on peut individuellement se fixer un but plus modeste en s'inspirant de l'approche critique précédemment développée, même si cela ne résout pas les divers problèmes énoncés. Voilà comment on décomposera la pédagogie par la citation de la licence de sociologie au le master et à la formation à la recherche.



Il s'agit donc d'utiliser le principe de la citation en faisant prendre conscience des textes sociologiques comme structure intertextuelle et hypertextuelle. La conscientisation de l'art de citer ne peut se dérouler que de façon progressive par des retours scrupuleux de corrections et de *feedbacks*. Cela ne va pas sans

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFRC Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

difficulté d'explication/concertation dans les équipes pédagogiques où prédomine la position de guetteurs de copies et de fabricants de sujets d'examens terminaux, en bureaucratissant l'enseignement. L'objectif de volontarisme pédagogique de la citation implique donc un désir de conversion à une méthode alternative douce. Dans un premier temps, les modes de citation les plus classiques sont conseillés (en note de référence en bas de page, entre guillemets, évidemment, avec ou sans mise entre parenthèses, avec nom d'auteur, année, pagination de l'extrait cité). Mais il s'agit surtout d'instiller une discipline de l'écriture, articulée à des « arrière-mondes textuels », qui a été trop rarement enseignée ou, en tous cas, faiblement intériorisée. L'agrégation et l'articulation de différentes sources d'un texte, tant en rédaction de note de synthèse (devoir à rendre en ligne) que pour les mémoires ne sont pas que de simples activités académiques. La note de synthèse est une pratique éminemment professionnelle pouvant être utile dans tous les secteurs professionnels. De plus, une formation à la citation, dès la licence, permettrait d'acquérir une maîtrise relative de la rédaction des mémoires et des thèses, favorisant une meilleure représentation des niveaux différents du langage et de l'écrit (Beau, 2006 ; Callens, 1992 ; Eco, 1971 ; Hunsmann et Kapp, 2013 ; Meyriat, 1982). Le texte sociologique devrait se présenter alors comme une structure articulée de commentaires, de témoignages, de synthèses, de données de différentes origines en lien hypertextuels et intertextuels. L'hypertextualité provient d'une manière de référer soit à des sources considérées comme des axiomes du raisonnement (en citation de surface et indexée comme un allant de soi scientifique : les énoncés de type 5 à 3 de Latour et Callon), soit pour approfondir une logique particulière (exemplification, étude de cas, encadré, schéma, tableau), soit en note de bas de page, soit par des renvois à des lectures. Ce genre d'articulation fait écho au cours magistral qui tente de demeurer un programme d'invitation à la lecture, structuré sur le mode de la synthèse avec des renvois hypertextuels constants. L'intertextualité d'un écrit implique une mise en relation cohérente des propositions précédentes et successives par un enchaînement logique linéaire. L'intertextualité déplie scripturalement la problématisation. Elle permet de faire dialoguer des auteurs complémentaires, voire de dépasser certaines perspectives d'analyse dans un mouvement dialectique bien connu dans l'écriture de dissertation et du raisonnement scientifique et philosophique.

Nommons les niveaux possibles de cette intertextualité qui renvoient à autant d'incises et de modes de citation et de présentation du texte possibles (et donc de formation à l'écrit tout au long de la licence et du master) :

- a. **Le design général** (but global impliquée par la problématisation ; articulation des lectures et des données ; grille d'analyse principale) de l'écrit et l'argumentation ;
- b. **L'appui argumentatif** (l'enchaînement justifiée des citations suffisamment denses mais non envahissantes, articulé à une cohérence argumentative et à une réflexion structurée) ;
- c. **La (ou les) contre-argumentation(s)** (dans la revue de littérature ou dans des parties de chapitre), son (leurs) résumé(s), sa (leurs) citation(s) non caricaturées ;
- d. **La critique (constructive et logique) de la contre-argumentation** (accompagnée de nouvelles citations et conduisant à l'approfondissement du point de vue défendu dans l'écrit) ;

- e. **Les synthèses partielles et les transitions** (à soigner, en fin de chapitre surtout mais aussi en fin de paragraphe quand c'est possible) ;
- f. **L'articulation des synthèses partielles** sur un texte long (ces synthèses partielles doivent faire écho les unes aux autres, tout au long de l'écrit) ;
- g. **L'ordonnement et l'indexation des sources archivistiques et des données secondaires** (surtout si elles sont vos seules données secondaires ; mais il faut pouvoir retrouver l'ensemble de ces sources dans une liste en fin d'ouvrage) ; les sources scientifiques sont aussi les rapports de recherche et d'études de divers organismes publics ou privés ; de seconde main : tableaux et analyses avec une claire précision de leurs sources exactes avec renvoi aux sites web d'origine si possible ;
- h. **L'ordonnement et l'indexation des sources scientifiques** (elles sont avant tout dans les références bibliographiques et elles consistent en grande proportion en articles de revue scientifiques, d'ouvrage d'éditeurs reconnus, etc.) ; elles sont très différentes de données artistiques ou impressionnistes comme les romans ou des œuvres artistiques à citer dans les données secondaires ;
- i. **L'ordonnement et l'indexation des sources journalistiques** (quotidiens, hebdomadaires, webzines, témoignages, forums sur internet ; si possible ne pas les citer dans les références bibliographiques mais dans une liste à part dites « références journalistiques ») ;
- j. **L'ordonnement et l'indexation, avec justification des modes de production, des sources empiriques qualitatives** (données primaires : entretiens, observations, témoignages, journaux de recherche ; prévoir des annexes où vous insérerez au moins un ou deux entretiens transcrits et des analyses de données ; voire des extraits de votre journal de terrain, etc.), avec listes des données primaires qualitatives ;
- k. **L'ordonnement et l'indexation, avec approche critique, des sources empiriques quantitatives** (statistiques de première main, donc primaires : en annexes : dictionnaire des variables ; tris à plats : contributions aux facteurs en cas d'analyses factorielles) ;
- l. **Mise en ordre et présentation des sources d'iconographie, de filmographie, d'audiographie ou d'autres références non scientifiques** (littéraires notamment) : impliquant autant de listes spécifiques correspondantes, à citer comme des ouvrages, avec année de publication, lieu de production, éditeur ou producteur, lien avec sites web, auteur principal : nom, prénom (dans le cas de réalisateurs de films, par exemple) ;
- m. **L'approfondissement d'un point conceptuel ou d'un exemple** non nécessaire à l'argumentation principale mais l'illustrant : peut figurer en note de bas de page (la fonction « note de bas de page » est à utiliser avec parcimonie mais elle peut s'avérer utile : taille 9 ou 8, alors que la taille du texte principal est en 12 dans le mémoire) ou en encadré. Il ne faut pas hésiter à détailler un point conceptuel car tout mémoire ou thèse doit aussi prouver votre érudition.

5. La citation comme système différencié de reconnaissance professionnelle et scientifique

On est ici dans un autre espace de réflexion qui touche indirectement les chercheurs de sciences humaines excepté le secteur de la psychologie cognitive et expérimentale qui se rapproche des modes de fonctionnement des sciences dures. On veut parler des facteurs d'impacts des revues ou des chercheurs, indices qui devraient prétendre contribuer à l'évolution de carrière des publiants. Les sciences humaines et sociales ne sont pas dans le cas décrit par Bruno Latour et Steve Woolgar où l'on se retrouve dans une situation d'homothétie presque parfaite entre les *dispositifs d'étude* des faits et un *circuit*, bien rodé et huilé, de ce qu'ils qualifient d' « *inscription littéraire* » des données et recherches. Pour Pascal Pansu et collaborateurs, les indices bibliométriques peuvent concerner directement les chercheurs ou les revues dans lesquelles ils publient. Ces indicateurs ont été élaborés dans un premier temps, pour les sciences dures (physiques, chimie, biologie, médecine, notamment). C'est pourquoi les niveaux atteints par les facteurs d'impact des revues des sciences dures sont surtout largement supérieurs à ceux des sciences humaines et sociales.

La bibliométrie est une activité descriptive et évaluative, fondée sur le traitement statistique des citations que les chercheurs font les uns par rapport aux autres, lors de leurs publications scientifiques. Elle renvoie aux facteurs d'impact, à l'indice h (ou indice de Hirsch⁸), ou à d'autres indicateurs dont le but est de permettre d'évaluer la valeur scientifique d'une revue, d'un article, d'organismes de recherche ou des chercheurs. Cette fonction évaluative n'est pas la seule. Dans la bibliométrie, il y a aussi des objectifs de description objectivée de l'activité scientifique. On tente alors de décrire des réseaux ou des formes d'institutionnalisation des faits. On verse alors dans le cadre d'une scientométrie. Une des premières études de scientométrie a été de répertorier toutes les études sur l'anatomie, entre 1850 et 1860, afin de suivre les évolutions thématiques et les intérêts théoriques dans cette discipline (Cole et Eales : 1917). Des revues en ligne comme *Scientometrics*, *The Journal of Scientometric Research*, *Social Studies of Science*) sont publiées de nos jours. Des sociétés savantes se réunissent (*Society for Social Sciences Studies* ; *International Society for Scientometrics and Infometrics*).

On y étudie les sciences dans leurs aspects financiers (coûts, ressources humaines) ou leur production (articles, brevets, rapports, ouvrages, congrès, communications) ou encore dans leurs usages sociétaux. On ne pourra pas rappeler l'histoire de la scientométrie ici (loi de Lotka sur les publications d'articles ; loi de Bradford sur les publications de revues). Il s'agit presque toujours de considérer, dans ces observations scientométriques, les publications déjà effectuées et non les critères de scientificité. Mais ce qui nous intéressera le plus est la bibliométrie d'impact portant directement sur les citations de recherches et d'articles, qui sont faites dans des publications scientifiques (des chercheurs citant d'autres chercheurs). Si certains travaux s'inspirent de certains articles ou chercheurs, c'est que ces derniers constituent un prérequis indispensable pour réfléchir dans un domaine donné. C'est Eugène Garfield qui inventa la bibliométrie d'impact, en 1959, en énonçant que la « reconnaissance de la valeur scientifique d'une source passe par les citations de cette source par les pairs dans les publications scientifiques » (Pansu et al., 2013, p. 25). Il créa l'Institute for Scientific Information (ISI) en 1959, soutenu par

⁸ Jorge Hirsch propose cet outil pour décrire d'abord la production et la diffusion des travaux en physique. Par exemple, pour un chercheur donné, il calcule le nombre de ses publications (articles, chapitres, livres) rapporté au total de citations dont ses publications sont l'objet (Hirsch, 2005).

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

l'administration de la recherche américaine. L'ISI fait partie de la division « Science » de la multinationale Thomson Reuters (qui édite le Web of Science notamment). Toute l'approche de l'ISI repose sur une analyse statistique des citations : « un texte A est reconnu comme ayant plus de valeur scientifique qu'un texte B s'il est plus souvent cité dans la littérature scientifique de la discipline » (Pansu et al., p. 26). Divers produits de l'ISI ont alors été diffusés : les *Current Contents*, le *Science Citation Index*, le *Journal of Citation Reports*... Ces indicateurs sont édifiés à partir de diverses bases de données plus ou moins complètes et fiables et d'outils de traitement des textes.

Diverses bases de données sont souvent évoquées en sciences humaines et sociales : pour la France : FRANCIS (dépendant de l'INIST-CNRS). Aux États-Unis : WorldCat.org (la plus grosse base de données au monde). L'ISI (Thomson Reuters) a créé le Science Citation Index (SCI) et le Social Science Citation Index (SSCI) en lien avec l'interface Web of Science. On mentionnera SCOPUS (Elsevier), créée en 2004, encore plus complète que le SCI de l'ISI. Il y a aussi le fameux *Google Scholar* qui a été diffusé aussi en 2004, réputé moins fiable (plus de doublons, pas de clarté sur les sources recensées).

Quels sont les divers indicateurs d'impact ? Ils concernent d'abord les revues. L'*Impact Factor*, ou IF, en est l'exemple le plus connu. L'IF a été conceptualisé en 1955 pour Thomson Reuters. Il mesure la visibilité scientifique d'une revue sur deux ou cinq ans (IF : rapport entre le nombre de citations des articles publiés dans cette revue et le nombre global d'articles publiés dans cette revue pour une période donnée). « Sont considérées comme citations, non seulement les articles originaux, mais aussi les éditoriaux, les lettres de rédaction, les news et les résumés de congrès » (Pansu et al., *op. cit.*, p. 29). Impossible de tout décrire. Le *Journal of Citation Reports* publie, chaque année, l'IF de plus de 8700 journaux scientifiques répertoriés dans le *Science Citation Index*. Une version « Social Science » est éditée.

Passons sur les critiques de l'IF par de nombreux spécialistes. Signalons juste qu'un second indicateur a vu le jour grâce à des chercheurs espagnols en 2007 : le SJR (SCImago Journal Rank Indicator) ou Indicateur SJR. Cet indicateur est basé sur l'algorithme PageRank de Google, Scopus d'Elsevier, incluant plus de revues non anglophones, le prestige d'une revue et évacuant les autocitations des revues. Il y a aussi l'Eigenfactor qui tente de proposer aussi une mesure de l'impact d'une revue excluant les autocitations. Mais on peut notamment évoquer le SNIP (Source Normalized Impact per Paper) de SCOPUS ou le Y Factor développé par Bollen. Nous nous arrêterons là. Tout chercheur, surtout en science dure, tentera de maximiser sa visibilité scientifique en tenant compte de ces divers indicateurs, tous très savamment et statistiquement calculés chaque année.

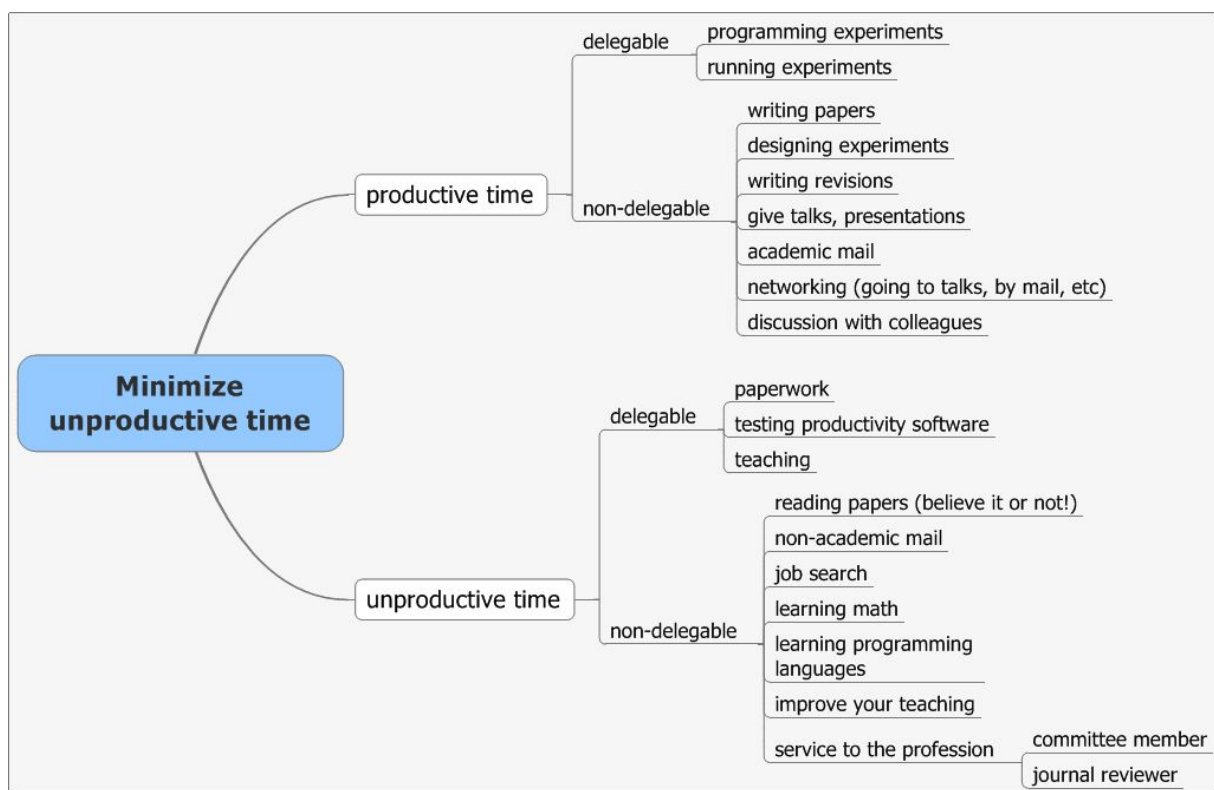
Si l'on se penche sur les indicateurs de « valeur scientifique » des chercheurs, Pansu et al. en repèrent deux : 1/ L'indice h ou indice de Hirsch (ou h index), créé en 2005 par Jorge Hirsch en Allemagne (Max Plank Institute for Social State Research) pour mesurer les qualités scientifiques des physiciens. Il résulte du classement de toutes les publications d'un chercheur, par ordre décroissant, selon le nombre de citation auxquelles elles ont conduit (Np-h). Cet indicateur peut être calculé, par exemple, sur Google Scholar, si on accepte de remplir le formulaire proposé en ligne. 2/ Un autre indice, le facteur g (ou G-Index), a été conceptualisé à l'université d'Anvers en Belgique par Leo Egghe, en 2006, afin de prendre en compte les articles à fort impact ayant une durée de vie longue.

Mais venons au fait qui nous intéresse le plus. Pansu et al. ont synthétisé une enquête par questionnaire auprès de scientifiques, visant à comparer, par grands pan disciplinaires, les connaissances sur les

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UF-R Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

facteurs d'impacts et les modes d'accès à la reconnaissance professionnelle et donc à la promotion ou à la nomination à des postes. L'un des résultats clairs de leurs travaux empiriques (enquête par questionnaires 2010-2012) est qu'il y a bien deux mondes nettement séparés : celui des sciences dures et expérimentales, en lien avec les sciences de l'ingénieur et certaines branches de la psychologie, d'une part, et les Sciences humaines et sociales en rapport avec les Humanités d'autre part. Et l'on considère comme allant de soi le fait de devoir imiter les sciences dures, sans sourciller, comme si cela s'imposait naturellement.

Cela peut engendrer une attitude calculatrice dans des carrières individuelles de chercheur. Ils imiteraient alors les stratégies des universités financiarisées dans le but de maximiser leur productivité. Un enseignant chercheur qui serait performant du point de vue du H factor serait, d'une certaine manière, incompetent pour le service public et finirait par éliminer ses activités improductives (notamment publier des livres).



Grégoire Chamayou, février 2009 « Petits conseils aux enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation » (<http://www.contretemps.eu/interventions/petits-conseils-enseignants-chercheurs-qui-voudront-reussir-leur-evaluation>)

Revenons à l'enquête de Pansu et ses collaborateurs. Que trouvent-ils comme information pertinente pour notre propos ? Tout d'abord un premier tableau permet de se faire une idée des différences entre les disciplines à propos de la récurrence des publications. Celles-ci sont classées en cinq catégories (5 : trois articles durant l'année de l'enquête ; 4 : trois articles publiés dans les deux dernières années ; 3 : durant les trois dernières années ; 2 : au cours des quatre dernières années ; et 1 : trois articles durant une période supérieure à quatre ans).

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFRC Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

Tableau 4. Effectifs (pourcentages) des chercheurs selon le débit de publication des trois derniers articles par regroupement disciplinaire.

	Pourcentage de chercheurs pris en compte*	Score du débit de publication				
		5	4	3	2	1
Sciences de la terre	100 % (n = 26)	46,1 % (n = 12)	30,8 % (n = 8)	15,4 % (n = 4)	0 % (n = 0)	7,7 % (n = 2)
Sciences de la vie	100 % (n = 18)	83,4 % (n = 15)	11,1 % (n = 2)	5,5 % (n = 1)	0 % (n = 0)	0 % (n = 0)
Sciences de la nature et de l'ingénieur	100 % (n = 23)	52,2 % (n = 12)	39,1 % (n = 9)	0 % (n = 0)	8,7 % (n = 2)	0 % (n = 0)
Sciences sociales et humaines	92,31 % (n = 24)	25 % (n = 6)	25 % (n = 6)	16,7 % (n = 4)	16,7 % (n = 4)	16,7 % (n = 4)
Psychologie	95,83 % (n = 23)	52,2 % (n = 12)	21,7 % (n = 5)	17,4 % (n = 4)	0 % (n = 0)	8,7 % (n = 2)
Autres	81,82 % (n = 9)	22,2 % (n = 2)	33,3 % (n = 3)	33,3 % (n = 3)	11,2 % (n = 1)	0 % (n = 0)

* N'ont pas été considérés en psychologie, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche qui n'a publié qu'un article, en sciences sociales et humaines, deux chercheurs qui n'ont publié que deux articles et, dans la catégorie « Autres », un chercheur qui n'a publié que deux articles et un chercheur qui, bien qu'ayant publié trois articles, n'a mentionné aucune date de publication.

Tableau tiré de : Pansu *et al.*, *op. cit.*, p. 50

Le score des publications de chapitres dans des livres scientifiques collectifs montre des différences importantes qui mettent les chercheurs en SHS (psychologie incluse) en premier cette fois-ci :

Tableau 5. Effectifs selon le débit de publication des trois derniers chapitres par regroupement disciplinaire.

	Pourcentage de chercheurs pris en compte	Score du débit de publication				
		5	4	3	2	1
Sciences de la terre	38,5 % (n = 10)	1	1	1	2	5
Sciences de la vie	72 % (n = 13)	0	0	4	3	6
Sciences de la nature et de l'ingénieur	48 % (n = 11)	0	2	0	2	7
Sciences sociales et humaines	100 % (n = 26)	8	9	3	0	6
Psychologie	79 % (n = 19)	2	5	1	3	8
Autres	81 % (n = 9)	0	2	2	0	5

Tableau tiré de : Pansu *et al.*, *op. cit.*, p. 52.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

Les pratiques de reconnaissances disciplinaires sont tout à fait opposées : les chercheurs en sciences de la terre et de la nature, les experts en ingénierie ne sont pas très nombreux à écrire des chapitres d'ouvrage. Cette minimisation des chapitres d'ouvrage reflète une très faible connaissance des facteurs d'impact dans les SHS. 15,4% des chercheurs en SHS ont mentionné le facteur d'impact au moins pour une revue dans laquelle ils ont publié. A l'inverse, 95,6% des chercheurs en sciences de la nature et de l'ingénieur, 88,9% en sciences de la vie, 76,9% en sciences de la terre, 75% en psychologie indiquent le facteur d'impact des revues comme critères de choix de publication. On a aussi demandé si les chercheurs interrogés connaissaient le facteur d'impact h. Les chercheurs en SHS sont 80,8% à dire ne pas avoir connaissance de cet indicateur. Ils sont 50% à ne pas le savoir en psychologie. Les chiffres étant bien moins élevés dans les sciences dures (22,2% en sciences de la terre, 19,2% en sciences de la vie, 17,4% en sciences de la nature et de l'ingénieur). La distinction entre les deux univers de pratique scientifique se confirme dans les attitudes face aux indices bibliométriques : 58,3% des chercheurs de SHS disent ne jamais en parler avec des collègues. Pour les sciences dures, cet indice tourne entre 20 et 27%. Les collègues de psychologie se distinguent : ils ne seraient que 13% à ne pas parler d'indices bibliométriques avec leurs collègues. Cependant, malgré ces chiffres, on constate un ressenti globalement partagé contre ce type d'outil d'évaluation (Pansu *et al.*, 2013, pp. 57-61). Il est très bien exposé dans le tableau 7 des auteurs qui décrivent une assez grande unanimité (les deux premiers items exprimant un avis mitigé sur la bibliométrie ; les items 3 et 4, définissant une attitude plus positive) :

Tableau 6. Effectifs (pourcentages) de la position des chercheurs envers la bibliométrie dans l'évaluation de la production scientifique.

	Opinions des chercheurs envers la bibliométrie			
	1 Très négative « réel danger »	2 Plutôt négative « présente des imperfections »	3 Plutôt positive « fournit des indications »	4 Très positive « utile »
Sciences de la terre (n = 24)	20,8 % (n = 5)	25 % (n = 6)	45,8 % (n = 11)	8,4 % (n = 2)
Sciences de la vie (n = 15)	13,3 % (n = 2)	33,3 % (n = 5)	53,4 % (n = 8)	0 % (n = 0)
Sciences de la nature et de l'ingénieur (n = 21)	42,8 % (n = 9)	14,4 % (n = 3)	42,8 % (n = 9)	0 % (n = 0)
Sciences sociales et humaines (n = 24)	54,1 % (n = 13)	25 % (n = 6)	12,5 % (n = 3)	8,4 % (n = 2)
Psychologie (n = 23)	17,4 % (n = 4)	30,4 % (n = 7)	47,8 % (n = 11)	4,4 % (n = 1)

Tableau tiré : Pansu *et al.*, *op. cit.*, p. 61

« L'étude des attitudes des chercheurs envers la bibliométrie met en évidence, une fois de plus, la position des chercheurs en sciences sociales et humaines, qui se distinguent des autres par leurs attitudes

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuillon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFRC Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

hostiles envers elle. Dans les autres disciplines, c'est l'ambivalence qui prédomine : tout en se montrant critiques à l'égard de la bibliométrie, ils lui reconnaissent une certaine utilité » (Pansu et al, 2013, p. 60.)

Un dernier résultat mérite d'être présenté : c'est le tableau des réponses à la question suivante : « *quel(s) critère(s) avez-vous pris en compte pour l'envoi de votre dernier article ?* ». Il s'agissait de mesurer les pratiques effectives des chercheurs face aux indicateurs de bibliométrie. Treize items étaient alors proposés dans le questionnaire : allant de (1) « la bonne réputation de la revue chez les collègues » à : par exemple (13) « le fait d'avoir été déjà cité dans la revue ». Les enquêtés devaient cocher une ou plusieurs cases correspondant aux critères pris en compte lors de leur envoi d'article ou de manuscrit pour soumission à une revue à comité de lecture. Ils devaient ensuite classer par ordre d'importance les différents items choisis. Voici un tableau décrivant les principaux choix des différents chercheurs (désignés par au moins 40% des chercheurs par groupement disciplinaire) :

Tableau 7. Pourcentages de propositions choisies à l'énoncé 6 selon les regroupements disciplinaires (ne sont indiqués que les pourcentages supérieurs à 40 %).

	Propositions les plus choisies pour l'énoncé 6				
	1. Bonne réputation de la revue	3. Le facteur d'impact de la revue	4. Présence dans la liste AERES	9. Prestige international de la revue	12. Publication antérieure d'articles en rapport avec le votre
Sciences de la terre (n = 24)	83,3 %	41,6 %	—	79,2 %	70,8 %
Sciences de la vie (n = 18)	83,3 %	72,2 %	—	66,7 %	—
Sciences de la nature et de l'ingénieur (n = 20)	70 %	50 %	—	60 %	70 %
Sciences sociales et humaines (n = 24)	54,2 %	—	41,6 %	—	45,8
Psychologie (n = 22)	50 %	54,5 %	54,5 %	63,6 %	50 %

Tableau tiré de : Pansu et al., op. cit., p. 63

Ces différences dans les critères de choix de revues sont ensuite retrouvées dans les conseils donnés aux jeunes chercheurs ou aux docteurs non encore qualifiés pour concourir à des postes de chercheur ou d'enseignant-chercheur. Les chercheurs en SHS conseillent surtout les publications dans les revues qualifiantes pour la liste du CNU ou conseillées par l'HCÉRES. Au contraire, les chercheurs en sciences de la terre et de la vie proposent à leurs jeunes chercheurs d'essayer de publier dans des revues à fort facteurs d'impact quitte à retarder leur nomination comme chercheur titulaire. Dans ce dernier cas, les pratiques usitées sont d'abord de postuler à des stages postdoctoraux longs dans des centres de recherches à l'étranger avant de candidater à la qualification et/ou à un poste de chercheur titulaire. On repère aussi des pratiques différenciées dans l'affirmation des critères de recrutement dans les comités de sélection. Très peu des chercheurs en SHS (9,5%) sont sensibles aux indicateurs bibliométriques dans l'organisation de leur recrutement d'un collègue, par exemple, en comité de sélection.

On ne peut synthétiser l'ensemble des résultats de cette enquête. Mais force est de constater qu'il y a une grande singularité des SHS dans les pratiques d'objectivation des indicateurs d'évaluation. On aurait tort de considérer cette singularité comme un stigmate ou comme une caractérisation de la faiblesse

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuillon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

intellectuelle de ce secteur d'activité. Il faut plutôt appréhender cette originalité comme un signe clair de vivacité et de résistance par l'affirmation de pratiques différentes de travail et donc de construction des connaissances. Concernant l'usage professionnel des indicateurs bibliométrique, Pansu et ses collaborateurs indiquent :

« Au premier niveau, celui de leurs pratiques de publication, nous retiendrons que le facteur d'impact n'est, pour aucune discipline, le facteur le plus pris en compte pour décider de la revue où l'on va soumettre un article. Il n'intervient, au mieux, qu'en deuxième position (en science de la vie et en psychologie). Nous retiendrons aussi que le facteur d'impact est très peu utilisé en sciences sociales et humaines » (Pansu et al., 2013, p. 71.).

Globalement, chez presque tous les chercheurs une forte ambivalence est exprimée à l'encontre des indicateurs bibliométriques. Dans la suite du livre, Pansu et ses collaborateurs s'ingénient à décrire les biais de l'évaluation par la bibliométrie qui repose sur le constat que les chercheurs ne correspondent pas au modèle de l'acteur rationnel centré sur des pratiques schématiquement adaptées aux objectifs scientifiques. L'adoption des critères bibliométriques renforce au contraire une série de pratiques consommatoires et fondées sur la mode ou le conformisme du moment. Ils expliquent qu'il y a alors une tendance à la normalisation des pratiques scientifiques.

Qu'on nous autorise une conclusion sur ce domaine : les pratiques de standardisation des indices de citation n'apportent absolument rien aux sociologues. Elles sont certes un objet d'étude (les pratiques d'autocitation en sciences humaines : Millard, 2012 ; la reconnaissance professionnelle est-elle en lien avec les chercheurs publiants et les plus cités : Bosquet et Combes, 2013 ?) Mais elles ne favorisent pas l'insertion des chercheurs sociologues dans un collectif de recherche spécifique. Alors, quelles sont les moyens d'insertion et de reconnaissance en sociologie ? Difficile d'être affirmatif et définitif dans ce domaine. On dira : maîtrise de la rédaction, de sa forme, capacité à structurer rigoureusement l'articulation des citations comme je le disais en début de ce cours. L'autre versant n'est pas reluisant : la sociologie (et les SHS) se constitue dans ses pratiques sur un mode conflictuel (courants d'idées, correspondant à des pratiques communautaires, sinon communautaristes, voire idéologiques) et probablement sources de polarisations dans le champ des professions sociologiques où plusieurs critères parallèles sont en concurrence, voire en lutte, sinon même en relation de négation réciproque ou d'ignorance superbe de ce que font les « ennemis ». On peut supposer qu'il y a alors de fortes probabilités que se développent d'autres formes de conformisme...

Conclusion

L'idée principale développée dans ce texte est que la citation *aide à écrire correctement*, bien qu'elle puisse apparaître comme un obstacle au premier abord, peut-être parce qu'elle semble être un détour vers la lecture, au lieu de se présenter comme un accès direct à la phrase et à la création d'un texte. On l'a cependant fortement souligné : faire comme si notre esprit était une *tabula rasa*, non marqué par mille influences sociales et culturelles est une grave erreur combinée à un orgueil excessif. La pédagogie de la citation a pour seul but de réussir à faire émerger les liaisons entre les dérives spontanistes de l'écriture (créativité, associations d'idées, expériences personnelles, confiance, souvent légitime, dans ses idées et intuition) et ses inspirations ou influences diverses dont le moins qu'on puisse faire est de les ordonner et de les indexer.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

Références bibliographiques

- Abric Jean-Claude (2003), « La créativité des groupes », in Moscovici Serge (Éd.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 193-212.
- Beaud Michel (2006), *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte.
- Berger Peter et Luckmann Thomas (2003), *La Construction sociale de la réalité*, trad. fr., Paris, Armand Colin (1^{re} éd. en langue anglaise : 1966).
- Berner Christian et Milliaressi Tatiana (éd.) (2011), *La Traduction : philosophie et tradition*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Borges Jorge Luis (1957), *Fictions*, Paris, Gallimard (1^{re} éd. en langue espagnole : 1956).
- Bosquet et Combes, (2013), « Are academics who publish more also more cited? Individual determinants of publication and citation records », *Scientometrics*, 97: pp. 831–857 : DOI 10.1007/s11192-013-0996-6.
- Bourcier Danièle et Van Andel Pek (éd.) (2011), *La Sérendipité. Le hasard heureux*, Paris, Hermann.
- Cahuc Pierre et al. (2013), « L'emploi des jeunes peu qualifiés en France », *Les Notes du Conseil d'Analyse économique*, n° 4, avril (http://www.injep.fr/IMG/pdf/Conseil_d_analyse_economique_4avril_2013.pdf).
- Callens Eric Omer (1992), *Comment peaufiner mon travail de fin d'étude, mémoire, etc.*, Kortrijk, Univ-Paper International.
- Cole Francis Joseph et Eales Nelly Barbara (1917), « The history of comparative anatomy. Part 1: A statistical analysis of literature », *Science Progress*, vol. XI, n° 40, pp. 578-596: <https://www.jstor.org/stable/43426882?seq=1>.
- Compagnon Antoine (1979), *La Seconde Main ou le travail de la citation*, Paris, Le Seuil.
- Dufour Dany-Robert (1988), *Le Bégaiement des maîtres*, Paris, François Bourrin.
- Dufour Dany-Robert (1990), *Les Mystères de la trinité*, Paris, Gallimard.
- Eco Umberto (1977), *Come si fa' a fare una tesi di laurea. Le materie umanistiche*, Milan, Bonpiani.
- Ferréol Gilles (2000), *La Dissertation sociologique*, Paris, Armand Colin.
- François Stéphane (2013), *La Modernité en procès. Éléments d'un refus du monde moderne*, Valenciennes, PUV.
- Gouriou Charles (1990), *Mémento typographique*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie.
- Kierkegaard Søren (1990), *La Reprise*, Paris, Garnier-Flammarion (1^{re} éd. en langue danoise : 1843).
- Hunsmann Moritz et KAPP Sébastien (éd.) (2013), *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Latour Bruno et Woolgar Steve (1996), *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte (1^{re} éd. en langue anglaise : 1979).
- Le bon Gustave (1895), *La Psychologie des foules*, Paris, PUF.
- Lemaine Gérard (1974), « Social Differentiation and Social Originality », *European Journal of Social Psychology*, vol. 4, n° 1 (juillet-août), pp. 17-52.
- Maffesoli Michel (1997), *Du Nomadisme. Vagabondages initiatiques*, Paris, Librairie Générale Française.
- Merton Robert et Barber Elinor (2006), *The Travels and Adventures of Serendipity - A Study in Sociological Semantics and the Sociology of Science*, Princeton, Princeton University Press.

Cours magistral : « La place de la citation dans l'écriture scientifique et son statut d'indicateur de reconnaissance professionnelle » : Master 1 de sociologie, Université de Lorraine, inspiré de : Seca Jean-Marie, 2014, « La citation comme analyseur pédagogique et comme indicateur de reconnaissance professionnelle », in Tuailon Demésy Audrey et Ferréol Gilles (éd), *L'Écrit : comment rendre compte d'une recherche ?*, Séminaire Jeunes Chercheurs C3S 2013-2014, Besançon, C3S/UFR Sports, Université de Franche-Comté, pp. 123-134.

- Merton Robert (1965), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Dunod (1^{re} éd. en langue anglaise : 1949).
- Merton Robert (1965), *On the Shoulders of Giants. A Shandean Postscript*, Chicago, University of Chicago Press.
- Meyriat Jean (1982), *Guide de présentation de mémoires et thèses universitaires*, Talence, Laboratoire Associé des Sciences de l'Information et de la Communication, MSH d'Aquitaine, Université de Bordeaux-III.
- Milard Béatrice (2012), « Les autocitations en sciences humaines et sociales. Pour une analyse de la dynamique des collectifs cognitifs », *Langage et société*, n° 141 / 3, pp. 119-139. DOI : 10.3917/lis.141.0119
- Minni Claude et Pommier Patrick (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *DARES Analyse*, novembre, n° 73, Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques, Ministère du Travail et de l'Emploi, Paris (<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-073.pdf>).
- Moscovici Serge (2013), *Le Scandale de la pensée sociale*, Paris, EHESS.
- Moscovici Serge (1981). *L'Âge des foules. Traité historique de psychologie des masses*, Paris, Fayard.
- Osborn Alex (1965), *L'Imagination constructive*, Paris, Dunod (1^{re} éd. en langue anglaise : 1953).
- Pansu Pascal, Dubois Nicole et Beauvois Jean-Léon (2013), *Dis-moi qui te cite, et je saurai ce que tu vaux. Que mesure vraiment la bibliométrie ?*, Grenoble, PUG.
- Pharo Patrick (1997), *Sociologie de l'esprit. Conceptualisation et vie sociale*, Paris, PUF.
- Ricoeur Paul (2004), *Sur la traduction*, Paris, Bayard.
- Rist (Gilbert) (1984), « La notion médiévale d'habitus dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. XXII, n° 67, pp. 201-212.
- Rubin Jerry (1973), *Do it. Scénarios de la révolution*, Paris, Le Seuil (1^{re} éd. en langue anglaise : 1970).
- Sapiro Gisèle (2007), « "Je n'ai jamais appris à écrire" Les conditions de formation de la vocation d'écrivain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 168(3), pp. 12-33.
- Seca Jean-Marie (2008), *Conduites minoritaires et représentations sociales. Entre dynamiques culturelles et tendances anomiques*, 2 tomes, mémoire pour l'Habilitation à diriger les recherches en psychosociologie (dir. Gilles Ferréol), Besançon, Université de Franche-Comté.
- Valin Audrey (2013), *Le Hasard en sociologie. Autour des pratiques quotidiennes des jeux d'alea, thèse pour le doctorat de sociologie* (dir. : Prof. G. Ferréol), Besançon, C3S/Université de Franche-Comté.
- Virilio Paul (2007), *L'Université du désastre*, Paris, Gallée.